



Elections cantonales

Un dimanche au Bureau de dépouillement

Dimanche 2 avril, en sus des 3 personnes présentes au Bureau électoral de Fleurier, une quarantaine de citoyens étaient sur pied au Centre sportif, dès 08 h 30, pour assurer le dépouillement des élections cantonales. Parmi ces personnes, des électrices et des électeurs vallonniers provenant de plusieurs villages, de divers milieux et de tous âges. Certains en tant que représentants de leur parti, d'autres au titre de citoyens ou d'employés communaux ; tous avec la même envie (contrainte peut-être pour certains) de remplir leur devoir civique. A leur surprise, ils ont dû – secret du scrutin oblige – se délester de leur téléphone portable jusqu'à la fin du dépouillement.

Après les instructions données par le président du Bureau de dépouillement, par groupe de deux, chacun s'est attelé à vider les enveloppes de vote, agraffer, trier, mettre au point, contrôler et mettre sous enveloppe les bulletins de l'élection au Conseil d'Etat, ensuite transmis au bureau de saisie informatique. Une fois le travail de saisie vérifié et les bulletins de l'élection du Gouvernement tous traités, la même opération s'est répétée pour l'élection du Grand Conseil.

Ces travaux minutieusement effectués par chacun ont été entrecoupés de moments de pause ; occasion d'échanger entre autres sur les rares bulletins nuls et revendiqués comme tels, car portant des remarques que nous nous gardons de reproduire ici ! Relevons tout de même que Serge Gainsbourg, Le Che ou encore la Fée Clochette n'étaient pas candidats...

Sur le coup de 12 h 45, les opérations ont repris dans le même ordre pour dépouiller les votes des citoyens qui se sont exprimés au Bureau électoral. Une fois ces opérations terminées et les dernières saisies informatiques contrôlées, chacun a retrouvé son portable et échangé encore quelques propos en toute convivialité autour d'un café, avant d'être libéré sur le coup de 15 h 30.

Les Autorités communales tiennent sincèrement à remercier toutes les citoyennes et tous les citoyens qui ont contribué à l'exercice démocratique avec dévouement, minutie, précision et entrain. La démocratie de notre pays a ses spécificités que bien des peuples nous envient et elle passe aussi par lui donner un peu de son temps un jour ou l'autre. Encore merci et bravo à toutes et à tous !



Les qualités naturelles du Val-de-Travers dans leur dimension humaine (08/24)

© Loïc Valverde

ANNONCES

Inauguration de l'abri de Riau

Fraîchement rénové avec le généreux soutien de la banque Raiffeisen du Val-de-Travers, l'abri du Plat-de-Riau, sur les hauts de Môtiers, sera inauguré samedi 20 mai, à 11 heures. Organisé par notre partenaire en collaboration avec la commune, cet événement est ouvert à toute la population du Vallon, sur inscription uniquement (www.raiffeisen.ch/val-de-travers/riau ou directement aux guichets de la banque, jusqu'au 5 mai).

A noter que l'accès à la manifestation (qui, après la partie officielle, comprendra une torrée et diverses animations) ne pourra pas se faire en voiture. Un service de bus sera organisé depuis le parking de l'entreprise Etel. Des bus en partiront régulièrement entre 10 h et 11 h. Pour le retour, des navettes relieront Môtiers dès 13 h et jusqu'à la fin des festivités, prévue vers 15 h. Il sera évidemment possible de se rendre à pied jusqu'au Plat-de-Riau.

Invitation aux entreprises de la commune

Le Cocktail des entreprises 2017 aura lieu jeudi 27 avril à 19 h 00 au Centre sportif de Couvet.

Pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore fait, n'hésitez pas à vous inscrire à cette manifestation conviviale ouverte à toute PME et commerce de proximité.

Tél. 032 886 43 60 ou courriel FinancesEconomie.VDT@ne.ch

Restrictions de stationnement

Noiraigue, place de la Gare

A l'occasion de la fête de la Gare, il est interdit de stationner sur toute la place de la Gare le samedi 29 avril 2017 dès 6 h 00 jusqu'à minuit.

Fleurier, place de Longereuse

Dans le cadre de la tournée 2017 du Cirque Starlight qui fera étape à Fleurier, il est interdit de stationner sur toute la place de Longereuse dès dimanche 30 avril dès 15 h 00 jusqu'à mercredi 3 mai 2017 à minuit.

Couvet, place des Collèges

Dans le cadre de l'assemblée générale de la Fédération neuchâteloise des chasseurs, une mesure particulière de restriction de parking sera mise en place le samedi 22 avril, à savoir : interdiction de parking excepté « Assemblée des chasseurs » sur la place des Collèges de 7 h 00 à 18 h 00.

La sécurité de proximité du Val-de-Travers reste à disposition pour tout renseignement complémentaire au numéro de téléphone : 032 886 43 40.



Echo des autorités

Enquête sur la vie associative et l'importance des sociétés locales

Un panel de 2'000 personnes ainsi que toutes les sociétés locales vont recevoir un questionnaire sur la vie associative. Son but est de mieux connaître l'apport des associations à la qualité de vie de Val-de-Travers et d'apprécier ce que leurs activités apportent à chacune et chacun. Pour le Conseil communal, il s'agira également de réfléchir aux outils les plus adéquats pour soutenir ces actions.

Cette enquête est réalisée par les enseignants-chercheurs Cédric Baudet et Jérôme Heim, de la HEC Arc de Neuchâtel, en collabora-

tion avec la commune de Val-de-Travers.

Sont concernées toutes les sociétés locales de Val-de-Travers, telles que clubs sportifs, fanfares et autres sociétés musicales, associations culturelles et artistiques, sociétés d'entraides et d'actions sociales, sociétés d'embellissement, de valorisation du patrimoine ou de préservation de la nature, unions et associations faïtières (USL, ASL).

Merci de réserver bon accueil à cette enquête qui sera précieuse pour l'avenir de nos sociétés.

EN BREF

Réception des Nouveaux citoyens

Vendredi 7 avril, les Autorités communales ont reçu les Nouveaux citoyens – atteignant leur majorité en 2017 – à la salle Fleurisia. 70 ont répondu présent sur les 141 invités.

Après les salutations du chancelier, M. Alexis Boillat, le message des Autorités du président du Conseil communal, M. Yves Fatton et la brillante allocution-témoignage du Dr Haider Al Saadi (ancien chirurgien à l'hôpital de Bagdad), un diplôme de citoyenneté a été décerné à chaque participant.

La soirée s'est ensuite poursuivie par un cocktail dînatoire, puis les jeunes citoyens étaient conviés à participer aux festivités du Carnavallon. Cette belle cérémonie, appréciée de tous les participants, s'est tenue dans une ambiance conviviale.

INFORMATIONS PRATIQUES

Accessibilité des temples

Le dicastère des infrastructures rappelle que, suite à la parution de la brochure relative aux itinéraires casadéens, les temples de Môtiers, Travers, Noiraigue, Buttes, Saint-Sulpice et des Bayards seront accessibles aux visiteurs du 1er mai au 30 septembre, durant la journée.

LE VAL-DE-TRAVERS
qualités naturelles